

SOMMAIRE

- 1. Séance d'information du 03 Avril 2018
- 2. Etat d'avancement du Projet
- 3. Dispositions pratiques pour le relogement des vendeuses

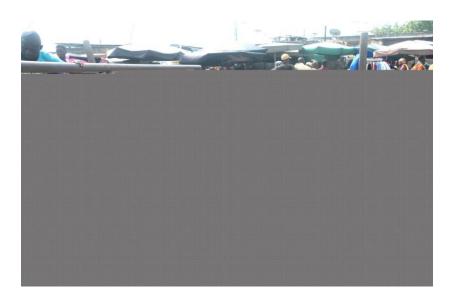
1. SÉANCE D'INFORMATION DU 03 AVRIL 2018

De multiples problèmes identifiés

- Insuffisance des places de vente
- Insalubrité et insécurité
- Congestion des marchés
- Lieux d'aisance insuffisants voire inexistants
- Dépotoirs sauvages des déchets
- Pollution importante de la Lagune



Cas de Dantokpa



Cas de Dantokpa



Cas de Wologuèdè

4

... 3 solutions apportées par le PAG

- Solution A. Projet de modernisation et de construction de 35 marchés urbains et régionaux
- Solution B. Projet du Mall (centre commercial) au Stade de Kouhounou.
 - Relogement de la vente de détail des produits (tissus, bijoux, maroquinerie, cosmétique)
- Solution C. Projet de construction de la plateforme agroalimentaire d'Akassato
 - Relogement des activités de gros et de semi gros du marché de Dantokpa

2. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Les composantes du projet

La modernisation et la construction des 35 marchés est de 2 types :

- La halle pour les marchés urbains
- les hangars améliorés pour les marchés régionaux

Le projet est subdivisé en phases dont les 2 premières sont constituées de 10 marchés chacune :

Phase 1 (10 marchés)

Tokplégbé - Aidjèdo - Wologuèdè - Cadjèhoun - Gbégamey Mènontin - Amawuignon - Houègbo - Azovè - Glazoué

Phase 2 (10 marchés)

PK3 - Midombo – Ste Trinité - Cococodji - Pahou - Natitingou Djougou - Ahouangbo - Houndjro - Ouando

Les avantages apportés par le projet pour les marchés urbains et régionaux (1/3)

- 1. L'augmentation du nombre de places. 2 exemples :
 - Marché de Gbégamey : de 570 places actuelles à 1000 places
 - Marché d'Aïdjèdo : de 218 places actuelles à 324 places
- 2. Le relogement dans les nouveaux marchés à construire des détaillants et des vendeuses installées sur les espaces publics
- 3. L'amélioration du fonctionnement des marchés à construire par une meilleure répartition des stands avec espaces de rangement et magasins

Les avantages apportés par le projet pour les marchés urbains et régionaux (2/3)

- 4. L'impact positif sur la santé Publique :
 - Une meilleure gestion des déchets
 - La construction en nombre suffisant de toilettes hygiéniques, propres dotées de lavabos
 - La construction d'infirmeries
 - La construction et l'équipement de garderies
 - Une meilleure sécurité et plus de confort (moins de stress)
- 5. Une catégorisation des espaces de vente par type de produits et d'activités
- **6.** La spécialisation de certains marchés : friperie, poissons fumés + espaces de fumage, teinturiers, etc.

Les avantages apportés par le projet pour la ville de Cotonou (3/3)

7. Commodités et avantages esthétiques :

Une meilleure gestion des déchets

- La construction en nombre suffisant de toilettes hygiéniques, propres dotées de lavabos
- o Les produits présentés aux acheteurs sont plus hygiéniques et agréables à l'œil
- Les Commerçantes disposent d'étalages de restauration, avec coin de consommation
- o Le Marché dispose de locaux pour l'administration
- Plusieurs activités annexes : salle polyvalente, association vie et autres

...... 1^{ER} MODELE DE MARCHE URBAIN



Pour les marchés de :

Tokplégbé Midombo Wologuèdè Gbégamey Amawuignon

..... 2^{ÈME} MODELE DE MARCHE URBAIN



Pour les marchés de :

Mènontin
Aidjèdo
Cadjèhoun
Pk3
Ste Trinité
Cococodji
Ahouangbo
Houndjro
Ouando

...... MARCHE TYPE RÉGIONAL (Houègbo, Azove, Glazoue, Natitingou, Pahou)



..... MARCHE DE DJOUGOU



Le chronogramme des projets

Phase 1 (10 marchés):

o Etudes finalisées : Septembre 2018

O Dossier d'appel d'offres lancés : Septembre 2018

Offres Reçues et Analysées : Janvier 2019

Passation des marchés et Signature

des contrats de travaux : Février 2019

Activités de recensement in situ des

vendeuses: Février 2019

Travaux d'aménagement des sites

de relogement : Mars 2019

o Relogement des vendeuses : Avril 2019

o Travaux de construction des marchés: 2ème trimestre 2019

Fin des travaux : 2ème trimestre 2020

Le chronogramme des projets

Phase 2 (10 marchés):

o Etudes finalisées : Janvier 2019

o Dossier d'appel d'offres à lancer : 1^{er} Trimestre 2019

o Activités de recensement des vendeuses : Février 2019

o Identification des sites de relogement : Mars 2019

o Travaux d'aménagement des sites de relogement : Avril 2019

o Relogement des vendeuses : Mai 2019

o Travaux de construction des marchés : 2ème trimestre 2019

o Fin des travaux : 2ème trimestre 2020

3. DISPOSITIONS PRATIQUES DE RELOGEMENT DES VENDEUSES

Identification des besoins en relogement pour les 10 marchés de la phase 1 (1/2)

Etat des lieux : analyse des besoins

Les besoins en nombre de places de vente à reloger par marché ont été recensés:

A titre d'exemple

- o Marché de Gbégamey: 620 vendeuses à reloger
- Marché de Wologuèdè 200 vendeuses à reloger
- o Marché de Mènontin 383 vendeuses à reloger



 Marché de Menontin: Face Eglise du Christianisme Céleste; Paroisse Ebenezer Menontin Centre



 Marché de Wologuèdè: (Fourrière municipale ex garage Ben Afrique)



Marché de Aidjèdo: Grand carrefour St Cécile



 Marché de Gbégamey: Terre plein central en face du centre de Transfert Camp Guézo



 Marché de Cadjèhoun: Entre l'échangeur houeyiho et Super marché Mont Sinai



Marché de Houègbo: Derrière le marché



Marché de Azovè: Derrière le marché



Marché de Glazoué: A coté de la gare de bus



Marché de Amawuignon (Parakou): Sur le site de la gare du marché Guéma

Définition du Programme des sites de relogement

- Hangars en bois avec couverture tôle pour étals de vente en fonction des besoins
- 1 bloc de latrines, 1 Espace déchets, Point d'eau
- Éclairage

Recensement des vendeuses en vue de la réinstallation dans les nouveaux marchés construits

- Collecte des registres au niveau des responsables des marchés et mairie
- o Vérification in situ



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION